

Présents : Francine GUTH (Secrétaire générale), Jean-Emmanuel LEGRY (Vice-président), Françoise LAPICQUE, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDIEU, Jean-Claude LIEBON, Éric MATHIS, Franck SCHOUVER, Patrick SOILOT, Hervé VIGOURET, Catherine BARBIER-CARPENTIER.

Excusés : Marc FRIANT, Germain GIRAULT, Stéphane LAMIRAND, Corinne STOFFEL, Vincent BLANCHARD, Corentin LAMAZE

Françoise LAPICQUE remercie les membres présents et présente les excuses de ceux qui n'ont pu se joindre à la réunion.

Ordre du jour :

- Préparation du calendrier sportif 2023-24
- Championnat par équipe, bilan et début de la phase 2 ; obligation d'équipe jeunes
- Critérium fédéral
- Divers

1/ Préparation du calendrier sportif 2023-24

Positionnement des compétitions régionales en fonction du calendrier fédéral communiqué récemment. Cette préparation sera proposée au Bureau de ligue avant validation par le Conseil de ligue.

2/ Championnat par équipes

Bilan phase 1

Le bilan de la phase 1 est correct, la plupart des rencontres se sont déroulées conformément au calendrier, les anomalies gérées.

On a enregistré :

- 18 forfaits, et 2 forfaits généraux
- 205 demandes de modification, dont 30 ont été refusées (par le club adverse, généralement pour changement de date), occasionnant 41 reports
- Une utilisation de GIRPE inchangée à 75-80% : surtout en GEE et dans les premières divisions ; faible dans certains départements
- Des erreurs de clubs (avec ou sans juge-arbitre officiel) : refus de faire jouer la rencontre car l'équipe adverse était incomplète ; brûlages répétés (2 équipes dans la même poule) ; joueurs non licenciés à date initiale pour des rencontres reportées

Un focus sur les demandes de modification, parfois tardives et non réalisées via SPID, mais par un mail annonçant le report : rappel sera fait, via la circulaire, qu'une autorisation préalable doit être donnée, et que, si trop tardive, la demande doit être faite par mail en accord entre les deux clubs en copie.

Les retards de saisie ont été en augmentation : un mail a été adressé dans ce cas, et les pénalités seront appliquées plus généralement.

Début de phase 2

Les nouvelles inscriptions d'équipes en GE7 sont au nombre de 50, confortant la décision d'augmenter le nombre de poules en GE6 de 3 unités, le nombre de poules en GE7 s'établissant à 31 (+1 par rapport à la phase 1). Au total ce sont 912 équipes qui participent à cette phase 2

La constitution des poules a été faite en tenant compte des critères retenus, géographique en premier, puis, si possible jour/heure de réception, et en faisant au mieux pour respecter les demandes d'opposition/concordance.

Concernant les horaires de réception, liés aux possibilités d'occupation des salles, on constate une grande dispersion (tableau résumé ci-dessous), et 51 dérogations ont été accordées (décalage d'ouverture de salle par exemple). La demande d'un horaire officiel à 14h restera une demande de dérogation pour les équipes devant jouer à 17h.

	GEE	GE1	GE2	GE3	GE4	GE5	GE6	GE7
Semaine	49					10	18	21
Vendredi	247				38	50	72	87
Samedi	349	24	34	42	43	25	42	43
Dimanche	266		14	30	53	56	42	35
	912	24	48	72	96	120	144	168
								240

	CD 08	CD 10	CD 51	CD 52	CD 54	CD 55	CD 57	CD 67	CD 68	CD 88
Semaine	49						5	19	25	
Vendredi	247	4	5	1		82	3	29	104	15
Samedi	349	17	26	8	11	27	17	106	53	33
Dimanche	266	6	16	7	13	74	19	62	9	7
	912	27	47	16	24	183	39	202	186	80
										108

Sur les demandes d'opposition/concordance entre équipes, la difficulté est importante car seulement 147 équipes n'expriment aucun désir, alors que 226 imposent la place de 361 équipes ou l'opposée de 172 autres (dont 76 sont imposées par les niveaux national et prénational).

Le courrier d'un joueur adressé aux clubs et à la ligue est évoqué à propos du nombre de descendants par poule ainsi que la réponse qui leur a été adressée. Après discussion, il apparaît que ceci est possible dans les 3 premières divisions, mais ne doit pas entraîner un allongement des distances dans les autres divisions.

Obligation équipe jeunes

Une vérification est en cours pour les équipes évoluant en GEE, GE1 et GE2, sur la participation à un championnat par équipes jeunes (interclubs ou compétition départementale par équipes jeunes). Les commissions sportives départementales seront interrogées sur ce sujet, et la possibilité de participer au prochain tour des interclubs régionaux sera rappelée aux clubs n'ayant pas participé à un championnat jeunes

3/ Critérium fédéral

Un état des inscriptions est présenté par département et par catégorie (ci-dessous) : globalement, 21.3% des licenciés compétition sont inscrits à ce jour (22.5% en féminines).

Une vigilance doit être apportée sur le nombre de « non-participations » déclarées sur les 3 tours. Un lien avec l'éloignement géographique est avancé.

	Poussi M D		Benjami M D		Minimes M D		Cadets M D		Juniors M D		Seniors M D		Vétérans M D		Total M D M+D			
D08-ARDENNES	0	1	4	1	10	4	24	4	13	0	42	1	23	2	116	13	129	379
D10-AUBE	1	0	9	0	12	2	10	0	17	1	23	1	15	0	87	4	91	
D51-MARNE	5	0	10	2	23	2	33	4	35	4	21	3	16	1	143	16	159	
D52-HAUTE-MARNE	0	0	0	0	1	0	3	1	8	2	12	1	13	0	37	4	41	510
D54-MEURTHE ET MOSELLE	1	2	6	1	16	1	37	4	34	7	72	7	50	3	216	25	241	
D55-MEUSE	1	0	5	0	10	0	7	0	11	3	11	0	7	1	52	4	56	
D88-VOSGES	1	0	4	0	14	3	28	5	24	4	49	7	27	6	147	25	172	
D57-MOSELLE	9	3	38	1	39	5	50	10	53	9	60	11	49	1	298	40	338	625
D67-BAS RHIN	2	2	11	1	32	3	23	5	29	8	45	3	29	0	171	22	193	
D68-HAUT RHIN	1	1	7	0	11	2	13	4	15	4	21	1	14	0	82	12	94	
TOTAL	21	9	94	6	168	22	228	37	239	42	356	35	243	14	1349	165	1514	

3/ Divers

Finales départementales par classements

Rappel de la date limite de remontée des résultats à la ligue : 26 février 2023.

Françoise LAPICQUE

Présidente CSR